

Listen to this article

« *Si vous accomplissez la loi royale, selon l'Ecriture : Tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien* » – Jacques 2 : 8.

Dans les versets 1 à 7 du deuxième chapitre de son épître, l'apôtre Jacques blâme le comportement de ceux qui font acception de personnes, qui honorent les riches et méprisent les pauvres, devenant ainsi des juges qui raisonnent faussement (verset 4) – ou selon la version polonaise « BT » : qui « *deviennent des juges pervers* ».

Ceux qui « jugent d'une façon perverse », transgressent la Loi Royale. Au verset 12, l'apôtre appelle ce commandement « la Loi de liberté », et au chapitre premier et verset 25 il dit : « *Mais celui qui aura plongé les regards dans la loi parfaite, la loi de la liberté, et qui aura persévéré, n'étant pas un auditeur oublieux, mais se mettant à l'œuvre, celui-là sera heureux dans son activité* ». Ainsi, celui qui médite avec attention la Loi parfaite de Dieu, la Loi royale de liberté, et qui l'accomplit, obtiendra la bénédiction. Cette question de l'amour du prochain, Dieu la résuma dans une disposition particulière que nous trouvons en Lévitique 19 : 18 – «…. *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* ». Ce commandement se termine solennellement par : « *Je suis l'Eternel !* » Ces paroles soulignent l'importance de ce commandement établi par le grand Législateur et Roi. C'est pourquoi il porte le nom de commandement royal.

La Loi donnée par Dieu comporte dix commandements que nous appelons également le Décalogue. Elle se compose de quatre commandements vis-à-vis de Dieu et six envers le prochain. Dieu se réserve le plus grand honneur et le plus grand respect pour son Saint Nom. Il dit : « *Tu n'auras pas d'autres dieux devant*

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

ma face » (Exode 20 : 2 – 7). Je suis un Dieu jaloux et Je ne partage pas la gloire qui m'appartient : « *Tu ne te prosterneras point devant un autre dieu ; car l'Eternel porte le nom de jaloux, il est un Dieu jaloux.* » – Exode 34 : 14.

Les six commandements suivants sont des ordonnances qui se rapportent au prochain et qui interdisent tout ce qui viole son bien. Ces commandements touchent aux plus hautes valeurs morales qui furent données à l'homme lors de sa création à l'image et la ressemblance à Dieu – (Genèse 1 : 27). Ces Lois interdisent non seulement d'accomplir de mauvaises choses, comme commettre un meurtre, un adultère ou dérober, mais elles engagent aussi à faire des bonnes actions, comme : « *honorer son père et sa mère* », et aimer « s*on prochain comme soi-même* ».

Le commandement le plus difficile à observer est sans conteste le dixième – « *Tu ne convoiteras pas* » – car il pénètre au cœur de l'homme. La convoitise provient du cœur ; désirer le bien d'autrui conduit à l'altération de la conscience puis au vol et au meurtre : « *La convoitise, lorsqu'elle a conçu, enfante le péché ; et le péché, étant consommé, produit la mort* » – (Jacques 1 : 15). Il n'est pas suffisant de ne pas faire de tort à son prochain, car même les mauvaises pensées sont interdites.

C'est un commandement qui va au-delà des possibilités de l'homme naturel et qui ne peut être respecté que par ceux qui portent leur regard sur la Loi parfaite de liberté et se libèrent de toute convoitise. Lorsque Jésus fut interrogé par un docteur de la Loi sur le plus grand des commandements, Il résuma tout le Décalogue en deux commandements : « *Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même* ». Ensuite Il ajouta : « *De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes* » – Matthieu 22 : 37 – 40.

L'apôtre Paul résume la Loi en une seule ordonnance : « *Car toute la loi est accomplie dans une seule parole, dans celle-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » – (Galates 5 : 14). Au verset 13 l'apôtre nous dit que nous avons été appelés à la liberté, c'est pourquoi nous sommes contraints d'accomplir « cette Loi royale de liberté » qui est une Loi d'amour.

L'amour véritable n'est pas un amour par obligation. L'amour ne peut être obtenu par aucun commandement, par la crainte, les supplications ou par des promesses. L'amour véritable doit être cultivé et entretenu, il doit provenir comme l'écrit l'apôtre Paul : « *…d'un cœur pur, d'une bonne conscience, et d'une foi sincère*» – 1 Timothée 1 : 5.

L'apôtre Paul fait l'éloge de l'amour dans sa première épître aux Corinthiens, au chapitre 13. L'amour est plus précieux que tout, il a la place prépondérante dans le Plan Divin. Au verset 8 il est dit : « *La charité* [L'amour] *ne périt jamais. Les prophéties prendront fin, les langues cesseront, la connaissance disparaîtra* ».

Dans notre verset de base, l'apôtre Jacques déclare : « *Si vous accomplissez la loi royale, selon l'Ecriture : Tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien* ». On peut se poser la question suivante : que signifie « *vous faites bien* » ? Quel bien en résulte t-il et qui bénéficie de l'observation de ce commandement ? Elihu dit à Job : « *Si tu pèches, quel tort lui causes-tu ? Et quand tes péchés se multiplient, que lui fais-tu ? Si tu es juste, que lui donnes-tu ? Que reçoit-il de ta main ? Ta méchanceté ne peut nuire qu'à ton semblable, ta justice n'est utile qu'au fils de l'homme.* » – Job 35 : 6 – 8.

Les Saintes Ecritures nous enseignent que ce bien ne concerne pas uniquement ceux qui le reçoivent mais aussi ceux qui le manifestent car ils accomplissent la Loi de Christ et croissent dans sa grâce. En respectant cette Loi d'amour nous accomplissons le commandement du Roi Lui-même et nous nous préparons à participer à son merveilleux Royaume.

Dieu, par l'intermédiaire de Michée fait connaître à l'homme ce qui est bon et ce qu'Il attend de lui, à savoir : qu'il accomplisse sa Loi, qu'il manifeste son amour pour ses semblables et qu'il marche en paix avec son Dieu – « *On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien ; et ce que l'Eternel demande de toi, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches humblement avec ton Dieu* » – (Michée 6 : 8). C'est une exigence fondamentale de Dieu à l'égard de l'homme qui est encore vraie aujourd'hui et qui le restera toujours. Dans l'épître aux Romains au chapitre 13, versets 8 et 10 nous lisons : « *Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres ; car celui qui aime les autres*

a accompli la loi… L'amour est donc l'accomplissement de la loi ».

Celui qui aime son prochain, accomplit la Loi royale de liberté. L'amour est au-dessus de tout commandement. Il est courant de dire « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fît », mais Jésus donna une recommandation plus importante : « *Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux, car c'est la loi et les prophètes* » – Matthieu 7 : 12.

Telle est la teneur de toute la Loi divine comme l'enseignent les prophètes. Dans l'épître aux Galates au chapitre 6, versets 9 et 10, l'apôtre encourage à faire du bien à tous les hommes et particulièrement à ceux de la maison de la foi. Concernant cela, nous avons la recommandation suivante du Seigneur : « *Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres* » – (Jean 13 : 34). L'amour fraternel doit constituer la marque distinctive qui permet de reconnaître ses disciples.

L'amour se démontre dans les situations suivantes :

1) – Dans la coopération : par des actions communes et diverses ; dans le travail pour l'intérêt général et l'entraide mutuelle. L'apôtre déclare que le port des fardeaux (des charges) des autres a une grande signification dans la vie chrétienne – (Galates 6 : 2). La compréhension des problèmes des co-disciples associée à un but commun renforce la communion et favorise le développement. C'est cela l'accomplissement de la Loi de Christ.

2) – Dans la participation : « *Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent ; pleurez avec ceux qui pleurent* » – (Romains 12 : 15). Si nous formons un seul Corps, il est impensable que nous ne ressentions pas ce que vivent nos proches, tant dans la joie que dans la tristesse.

3) – Dans la générosité et la gratitude : Nous devrions savoir partager nos sentiments et nos biens matériels, mais aussi en retour savoir accepter les dons avec gratitude. L'apôtre déclare : « *Rendez grâces en toutes choses, car c'est à votre égard la volonté de Dieu en Jésus-Christ* » – (1 Thessaloniciens 5 : 18). Le Père Céleste est le généreux Donateur de tout don qu'il nous appartient d'accepter avec reconnaissance, mais que nous devons également partager avec les autres.

4) – Dans l'entente et la compréhension mutuelle : « *Rendez ma joie parfaite, ayant un même sentiment, un même amour, une même âme, une même pensée* » – Philippiens 2 : 2.

L'amour exige de nous une compréhension mutuelle. Bien que nous soyons tous différents, nous devons rechercher l'unité. L'amour traverse une épreuve importante lorsqu'il s'agit de comprendre une autre personne et de s'entendre avec elle.

Si l'amour franchit ce cap, alors nous avons l'assurance que l'artifice et l'hypocrisie n'y ont plus de place – (1 Pierre 1 : 22). L'apôtre nous dit que nous devons nous aimer ardemment les uns les autres d'un cœur sincère. La recherche d'un haut niveau de culture dans la vie chrétienne commune s'harmonise avec notre devoir et notre obligation – « *Voici, oh ! Qu'il est agréable, qu'il est doux pour des frères de demeurer ensemble* » – Psaume 133 : 1.

Le manque de compréhension et l'indifférence sont assimilées à un meurtre, selon les Saintes Ecritures. L'apôtre Jacques déclare que c'est une violation de la Loi royale de liberté. Le sixième commandement du Décalogue dit : « *Tu ne tueras point* » ce qui, textuellement veut dire en langue hébraïque : « *tu ne commettras pas de meurtre* ». Ce commandement est bien souvent violé, même parmi les frères. Il va de soi qu'il ne s'agit pas ici d'un meurtre physique, mais d'un meurtre moral, non moins criminel. Une telle condition conduit l'autre personne à la tristesse, à la dépression, au stress, à l'épuisement nerveux, et porte atteinte à sa vie.

Des études médicales affirment que le nombre important de décès consécutifs à des embolies, à des ulcères d'estomac, des congestions cérébrales, et même des cancers résultent de drames, du stress, de l'épuisement moral, des mauvais rapports dans le travail, la famille, parmi les proches et même trop souvent hélas, parmi les frères. Soyons très attentifs afin que notre mauvais comportement ne cause de maladie ou de tourment à personne. L'apôtre Paul nous met en garde : « *Mais si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne soyez détruits les uns par les autres* » – Galates 5 : 15.

Nous comprenons tous de quelles morsures et de quelles blessures il est question. L'apôtre Jacques nous confirme que les disputes et les luttes parmi les frères sont la cause de bien des malheurs – (Jacques 4 : 1). De telles situations ne sont pas seulement le signe et la manifestation d'un esprit charnel, mais également de l'absence du plus noble sentiment qui devrait déborder, celui d'un amour pur et sincère.

Si la communion fraternelle se caractérise par la jalousie et les querelles, elle témoigne d'un faible niveau de développement spirituel – (1 Corinthiens 3 : 3). Il n'est pas pensable d'espérer un développement spirituel dans une telle communion. L'unité est comparée aux membres de notre corps. C'est pourquoi, faire souffrir son corps, que ce soit d'une manière consciente ou non, est une dépravation qui se nomme le masochisme. A moins qu'une personne qui agit ainsi, ne fasse pas partie de ce Corps – « *Vous êtes le corps de Christ, et vous êtes ses membres, chacun pour sa part* » – 1 Corinthiens 12 : 27.

Médire d'un frère ou d'un ami est une calomnie qui est condamnée par la Loi – la Loi royale d'amour (Jacques 4 : 11 et 12). Bien souvent nous ne nous rendons pas compte combien notre comportement inapproprié viole les plus hautes valeurs morales, telle la miséricorde et les justes Lois Divines. Parfois même, au nom de la défense des valeurs, nous pouvons faire plus de mal que de bien. Au Moyen Age, le catholicisme accomplissait des atrocités au nom de Dieu.

Efforçons-nous de respecter fermement ce commandement royal. Cela nous libérera véritablement de toute forme de péché qui s'oppose à la grande Loi divine. L'amour constitue la valeur divine fondamentale. Ce n'est qu'en persévérant dans l'amour que nous serons ses enfants et de véritables disciples de Christ.

Appliquons-nous donc à développer notre communion et aimons-nous les uns les autres, car l'amour est de Dieu – « *Bien-aimés, aimons-nous les uns les autres ; car l'amour est de Dieu, et quiconque aime est né de Dieu et connaît Dieu. Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour* » – 1 Jean 4 : 7, 8.

Fr. J. K.

Traduit du périodique polonais « Na Strazy » 2002/4/167

Copyright © Association des Etudiants de la Bible